

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Tros mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Tros mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

LA MOBILISATION

On peut aujourd'hui se faire une idée générale de la mobilisation. Tous les réservistes sont habillés ; la première marche a été magnifique ; l'aspect des régiments est remarquable.

Les généraux ont été satisfaits du calme avec lequel le débarquement s'est accompli. Le silence et la discipline sont remarquables. La descente des wagons s'est effectuée réglementairement et dans tous ses détails.

Un ordre parfait a régné dans les opérations intérieures des régiments et les réservistes manœuvrent avec beaucoup de précision.

Les départs se succèdent sans interruption.

Nous ne sommes qu'au commencement de la concentration, les débuts promettent, et ils tiendront tout ce qu'ils promettent.

Toulouse, 4 septembre. — Le premier départ d'infanterie, effectué cette nuit, par une pluie battante, avec la lumière électrique, comprenait 6 trains de 47 voitures. Chaque train emmenait 9 bataillons.

Les transports effectués pendant la cinquième journée comprendront 15 trains, emportant 40 bataillons d'infanterie, 2 batteries d'artillerie, l'ambulance et l'intendance de la 18<sup>e</sup> brigade de cavalerie avec 400 hommes et 100 chevaux pour le 10<sup>e</sup> régiment de dragons et autant pour le 9<sup>e</sup> chasseurs, et enfin l'état-major de la 34<sup>e</sup> division avec le général Warnet.

Toulouse, 4 septembre, 7 h. soir. — On compte 35 trains de concentration, dont 8 de cavalerie, 13 d'infanterie, 3 d'artillerie, 5 de vivres, 4 de boulangerie, 1 d'état-major et 4 de divers services.

La ville de Cahors a l'aspect d'un vaste camp. Les soldats en tenue de campagne

sont campés dans la halle, le théâtre, le lycée et les écoles.

Jusqu'à samedi, 587 maires avaient répondu à la circulaire préfectorale.

Toutes les réponses sont satisfaisantes sans exception aucune.

On ne pouvait espérer un succès plus complet.

On écrit de Toulouse à l'Avenir militaire :

« Ce qui caractérise, jusqu'à ce moment, l'ensemble des opérations, c'est l'ordre et le calme ; on ne voit nulle part trace de cette hâte affolée, de cet effarlement fébrile dont nous n'avons eu que trop souvent le spectacle dans des circonstances analogues. Général en chef, chef d'état-major, chefs de services, chacun ne semble faire aujourd'hui que ce qu'il faisait tous les jours. C'est d'un excellent augure pour le présent et pour l'avenir. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Contrairement aux bruits répandus par quelques agences, nous croyons pouvoir affirmer que la rentrée des Chambres n'aura pas lieu avant le 18 ou le 25 octobre.

M. Rouvier, qui avait annoncé son retour immédiat à Paris, a fait subitement demi-tour, et l'on affirme qu'il tient à avoir le plus de temps possible devant lui pour déjouer le plan de campagne de ses adversaires républicains.

DÉCENTRALISATION

Le conseil général de la Dordogne a émis un vœu en faveur d'une très large extension du gouvernement local.

Les républicains sont généralement opposés à cette extension des attributions de nos assemblées communales. Ils tiennent à disposer du plus grand nombre possible de places et de faveurs.

Et cependant les avantages de cette décen-

tralisation sont tels que la France ne craint pas de dire :

« Le pouvoir actuel a trop d'attributions ; les pouvoirs locaux n'en ont pas assez.

» Le parlement fait trop de choses ; les conseils généraux et les conseils municipaux n'ont pas assez à faire. »

Quoique l'on fasse, ces idées feront leur chemin.

Hier, le bruit était très accrédité en Europe qu'il y aurait prochainement une entrevue entre l'Empereur d'Allemagne et le Czar. M. de Bismarck travaillait activement à ce résultat pour empêcher un rapprochement plus intime entre Saint-Petersbourg et Paris.

Aujourd'hui le vent semble tourner : ce qui était certain il y a vingt-quatre heures semble douteux maintenant.

L'Événement, parlant des poursuites dirigées contre le Figaro, croit savoir que le ministre de la guerre insiste auprès de M. Rouvier et de M. Fallières, afin que des mesures très sévères soient prises contre un grand nombre d'individus suspects, depuis longtemps signalés comme espions allemands au service des Renseignements et de la Sécurité générale.

UN INCONSCIENT

On lit dans le Radical :

« Si le fait que nous signalons n'est pas un acte de folie, ou tout au moins d'inconscience, nous ne savons comment le qualifier.

» Nos lecteurs sont au courant de la redoutable épreuve que tente actuellement le 17<sup>e</sup> corps d'armée. La France entière attend le résultat avec une patriotique anxiété.

» La France entière ? Non ! Moins un député, qui se dit républicain.

» A un de nos confrères qui lui écrivait de Toulouse pour lui demander s'il n'était pas désireux d'assister à l'essai de mobilisation,

ce député aurait répondu par la dépêche suivante :

« Me refuse à venir contempler l'infamie prescrite par M. Ferron. »

» Un de nos amis, qui revient de Toulouse nous assure qu'il a eu sous les yeux ce déplorable télégramme. Son auteur a dû sûrement le regretter cinq minutes après l'avoir expédié. C'est pourquoi nous ne le désignons pas davantage ; qu'il nous suffise de dire qu'il représente un département du Sud-Est, et qu'il est l'un des plus ardents « boulangistes » du Palais-Bourbon.

» Voilà donc où conduit le « boulangisme ». A sacrifier à l'esprit de parti les intérêts de la défense nationale ! Périssent la France et la République plutôt que la popularité du général Boulanger ! Triste aberration ! »

LE TRAITE DE COMMERCE AVEC L'ITALIE

Les députés Luzzatti et Ellena, qui, en quittant Vienne, devaient se rendre à Paris pour les négociations préliminaires du nouveau traité de commerce entre la France et l'Italie, ont été invités, par le gouvernement français, à ajourner leur voyage.

Le ministre Rouvier, avant d'entamer les négociations, veut s'assurer s'il y a des probabilités sérieuses d'un accord, et si les Chambres approuveraient le nouveau traité une fois conclu.

UN DÉMENTI ATTENDU

Les dernières dépêches de l'Agence Havas démentent que M. le ministre de l'intérieur ait invité ses préfets à restreindre la laïcisation et affirmer qu'aucune circulaire, en ce sens, ait été adressée soit par le ministre de l'intérieur, soit par celui de l'instruction publique.

Nous n'avions pas besoin de ce démenti officiel, pour n'ajouter aucune foi aux velléités d'équité et de bon sens que certains journaux républicains prêtent aux ministres de la République.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

A la fin, le vieux Michel, Jaberg et Moreau, les trois brigadiers de Durtal, de Précigné et de Daumeray, qui le poursuivaient vainement depuis si longtemps et qui avaient eu la douleur de voir frapper encore une troisième victime, le gendarme Larchant, s'avisèrent d'un stratagème qui réussit.

Rouget, en se mariant, avait laissé de côté une jeune fille qui comptait l'épouser et qui lui avait voué pour ce motif une haine de village, c'est-à-dire une haine mortelle. On l'appelait la Milcent. Cette femme, séduite par un peu d'or, alla trouver Rouget en forêt, lui offrit un faux passeport, et profitant de sa profonde ignorance, l'entraîna jusqu'au Mans.

Là, Rouget fut enfin saisi, au greffe même du tribunal, et ramené à Angers pour y être jugé en Cour d'assises.

Sur la route encore, non loin de Durtal, la voiture cellulaire qui conduisait Rouget à la prison d'Angers avait été arrêtée par cinq ou six

braconniers qui avaient essayé d'enlever leur ami. L'entreprise avait failli réussir, mais l'arrivée soudaine du vieux Michel avait déconcerté les braconniers qui s'étaient enfuis dans toutes les directions pendant que le brave brigadier réintégra le prisonnier dans sa cellule et regagna péniblement le chef-lieu du département.

Ce simple résumé des faits permet de comprendre pourquoi l'émotion avait été si vive à Angers lorsque s'étaient ouverts les débats, le 12 février 1857.

Sur tous les murs de la ville étaient écrits à l'encre rouge ces mots : Grâce pour Rouget ! qui sont restés apparents plus de dix ou quinze ans après l'événement.

Mais les sympathies de la population n'avaient pas égaré le jury qui, après le réquisitoire du procureur général lui-même et la plaidoirie éloquentes et habiles du jeune défenseur, M<sup>e</sup> Affichard, avait déclaré Rouget coupable, tout en lui accordant la bénéfice des circonstances atténuantes à raison sans doute de son ignorance native, de sa femme et de ses enfants, et aussi parce qu'aucun des gendarmes blessés n'avait succombé à ses blessures.

Rouget avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Jusqu'au dernier moment, celui-ci avait espéré que ses amis parviendraient à le délivrer, et pendant

sa maladie et son délire ou l'avait entendu plus d'une fois murmurer :

— A moi, le Potard ; à moi, père Pouplard !

C'était une allusion sans doute aux dernières paroles qu'on de ses plus chers amis, Carrou, dit le Potard, avait jeté à ses oreilles après sa condamnation, au moment où il rentrait à la prison :

— A bientôt, Rouget !

Et depuis lors, même après sa guérison, même au moment du départ pour le bagne, même dans la voiture cellulaire qui l'emmenait à Rochefort, même à la porte du bagne, le malheureux croyait toujours entendre ces mots :

— A bientôt, Rouget !

Mais quelle apparence que les braconniers d'Anjou pussent jamais faire sortir Rouget du bagne !

Les hommes sont ainsi faits, et c'est une bonté de la Providence : même au milieu de leurs plus cruelles épreuves, même au plus profond de l'adversité, il y a toujours en eux une petite voix bienfaisante et douce qui murmure :

— Espérance !

Tel était cet homme étrange, forçat d'un genre particulier, et bonne nature au fond, victime d'une passion funeste, et qui venait d'entrer en cette demeure, dont la porte eût pu recevoir l'inscription que Dante lut à la porte de l'enfer :

.... Voi ch'entrato  
Lasciate ogni speranza !

« Vous qui entrez ici, abandonnez toute espérance !

Vers minuit, Rouget se réveilla en sursaut, et prêta l'oreille.

Il entendait des pas dans le long corridor.

C'étaient des gardes-chiourmes qui faisaient une rond de nuit.

Son guichet fut ouvert un instant, il entendit des voix, puis le bruit s'éteignit et le silence régna de nouveau dans la prison.

Rouget se recoucha, mais, dans cette obscurité, seul à seul avec sa conscience et avec Dieu, le malheureux rongea ses poings et laissait couler ses larmes.

Que devienraient sa femme et ses enfants ? Cette affreuse pensée le torturait.

Au moment où quatre heures sonnaient lugubrement à l'horloge centrale du bagne, Rouget crut entendre un léger bruit, près de lui, dans la muraille.

Tout à coup, il se redressa.

Un coup de poing vigoureux venait d'être frappé sur le mur. Deux autres coups mesurés suivirent le premier.

Rouget, alors, tout à fait réveillé, se leva sur les planches de bois.

Et, de suite, il pensa :

La bourgade de Mézin (Lot-et-Garonne) a eu l'honneur de donner le jour à M. Fallières. Cette bourgade a un curé que M. Fallières n'aime pas, sans doute parce qu'il n'est pas assez libre-penseur. Ce curé a jugé à propos de dire, en chaire, ce qu'il pense de la question du divorce. Aussi fut assigné à comparaître en justice.

Le curé n'a eu aucune peine à prouver au tribunal de Nérac, puis à la Cour d'Agen, qu'il n'a pas dit contre cette loi la centième partie des choses désagréables que le Père Monsabré a fait entendre impunément du haut de la chaire de Notre-Dame, pendant toute la station du carême dernier.

Ces explications n'ont pas pu désarmer l'ire de M. Fallières, ni, par conséquent, celle du tribunal et de la Cour. Donc, le curé de Mézin a été condamné à l'amende et à trois jours de prison, d'où il est sorti pour être l'objet de l'ovation la plus touchante de la part de ses paroissiens que n'a pas le moins du monde scandalisé son titre de repris de justice.

REVUE FINANCIÈRE  
HEBDOMADAIRE

Paris, 4 septembre.

Le marché de nos rentes termine la semaine sur son cours le plus élevé : 3 0/0, 82.22 ; 4 1/2 0/0, 108.47.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.358. Les obligations foncières et communales des diverses séries ont un bon mouvement d'affaires et notamment celles des emprunts 1879 et 1880, qui n'ont pas encore atteint le pair et sont encore à un prix d'achat qui laisse des bénéfices sûrs à réaliser. Les Bons de la Presse sont bien tenus entre 18.75 et 19.

La Société Générale se maintient à 455, ses bilans mensuels font pressentir un niveau plus élevé sitôt la reprise des affaires.

La Banque d'Escompte est demandée entre 468 et 470. Les tendances continuent à porter le titre aux environs du pair qui sera atteint rapidement.

L'action des Dépôts et Comptes courants est stationnaire à 600. Il y a toujours de nombreuses demandes sur cette valeur qui est fort recherchée.

La Foncière-Vie s'engage à servir une rente viagère payable au décès de l'assuré à un bénéficiaire désigné dans le contrat, mais seulement dans le cas où ce bénéficiaire survit à l'assuré. Cette combinaison (dite rente de survie) permet aux personnes sans fortune qui sont dans l'obligation de pourvoir aux besoins de parents âgés, de leur garantir des ressources en cas de décès prématuré.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont l'objet de nombreuses demandes de la part des petits capitalistes qui s'y emploient avec raison par suite de son prix d'achat peu élevé et facilité par les coupures de 100 francs.

L'action de Panama est très ferme à 368. Les obligations sont très recherchées du public qui apprécie chaque jour de plus en plus les avantages de ce titre et son avenir.

La Société russe franco-belge des pétroles de Kondako prépare une émission de 10,000 obligations de 500 fr. rapportant 25 fr. d'intérêt annuel. Le prix d'émission est de 450 fr. à l'origine ; il s'agissait de 30,000 titres, mais les banquiers belges en ayant pris ferme 20,000 il ne reste plus qu'un tiers, soit 10,000 à la disposition du public. Le marché commente vivement le fait comme un indice de la grande valeur de l'exploitation du Kondako.

Le marché de nos chemins de fer est sans variations. Les obligations conservent leur bonne tenue.

Nouvelles militaires.

NOMS DES BATAILLES SUR LES DRAPEAUX DES NOUVEAUX RÉGIMENTS

Les 18 régiments régionaux qui doivent être prochainement constitués porteront sur leurs drapeaux les noms de batailles suivants :

- 145° régiment d'infanterie : Loano, 1795 ; Lützen, 1813 ; Würschen, 1813.
- 146° : Goldberg, 1813.
- 147° : Le Boulou, 1794 ; Loano, 1795 ; Goldberg, 1813.
- 148° : Goldberg, 1813.
- 149° : Fleurus, 1794 ; Bautzen, 1815 ; Goldberg, 1813.
- 150° : Goldberg, 1813.
- 151° : Weissig, 1813 ; Würschen, 1813.
- 152° : Loano, 1795 ; Harbourg, 1813.
- 153° : Weissig, 1810 ; Goldberg, 1813.
- 154° : Weissig, 1813 ; Goldberg, 1813.
- 155° : Weissig, 1813.
- 156° : Bautzen, 1813.
- 159° : Edenkoben, 1794.
- 161° : Maestricht, 1794.
- 162° : Sprimont, 1794.
- Les 157°, 158° et 160° n'auront aucune inscription.

LES CHIENS AUX MANŒUVRES

Conformément aux instructions du ministre de la guerre, le général en chef du 9° corps vient de prescrire par une instruction l'emploi des chiens militaires pendant la manœuvre.

On sait que les aptitudes de découverte et de méfiance des chiens ont été déjà étudiées et mises en pratique chez des nations étrangères et, en particulier, chez les Allemands. On a obtenu d'excellents résultats. L'Italie s'est aussi distinguée dans ce dressage particulier.

Pendant les manœuvres, quatre chiens par régiment seront dressés et utilisés pour le service des avant-postes ; un adjudant ou un officier aura la direction de ce service. Il n'y a pas en guerre de petit détail et il ne faut pas rire de la trivialité apparente de ce nouveau moyen d'action. La possession, l'entretien, la conservation de chiens est chose facile et nullement dispendieuse ; si, même rarement, ils peuvent, ce qui n'est pas douteux, découvrir une patrouille ennemie, prévenir une surprise, et flairer l'endroit où gît un mort ou un blessé, la peine prise sera amplement payée et, après l'épreuve faite, c'est le ridicule qui sera tué... ce qui est rarement vrai en France.

Ces quatre auxiliaires passeront aux avant-postes une nuit sur deux au moins. Ils seront bien nourris, traités avec douceur ; on les frappera légèrement pour obtenir un acquit de dressage utile et on les caressera à chaque fois qu'ils répondront à ce qu'on attend d'eux ; un soldat sera spécialement chargé de chacun d'eux, les conduira aux grand-gardes et y restera avec eux. On peut se faire une idée de la vie heureuse d'un chien utile, officiel, ayant une véritable personnalité militaire, lorsqu'on sait l'affection réciproque que tous et

troupiers ont déjà l'un pour l'autre depuis un temps immémorial.

Le rôle de sentinelle du chien commencera à la nuit tombante, ils seront placés près des sentinelles doubles et on essaiera de faire traverser la ligne à des patrouilles figurant l'ennemi ; des chiens bien dressés les dénonceront certainement. D'autres chiens précéderont les patrouilles et fouilleront le terrain en éclaireurs. Ils reconnaîtront l'ennemi à la différence des uniformes ; au moment d'une guerre ce dressage se fera au moyen d'hommes vêtus de l'uniforme ennemi et contre lesquels on fixera l'éducation du chien.

Les aboiements sont prohibés, le chien doit annoncer l'ennemi ou toute chose anormale par un simple grognement. L'aboiement attirerait l'attention de l'ennemi sur les groupes de sentinelles ou de patrouilles. Les détails de dressage sont très simples et l'instruction est très rapide.

On peut donc espérer les meilleurs résultats de cette innovation dont l'étude sera prise au sérieux et qui fera l'objet d'un rapport au ministre à la suite des grandes manœuvres.

UN « RAID » DE CAVALERIE

Nous lisons dans le *Rappel* qu'une curieuse expérience doit être faite pendant la mobilisation entre Toulouse et Carcassonne :

« La cavalerie, dit notre confrère, soit par détachements, soit par masses compactes, apprendra à mettre en pratique sa théorie spéciale du service en campagne des vedettes et des éclaireurs.

« C'est également dans cette plaine de Castelnaudary qu'aura lieu le raid de cavalerie dont on a malheureusement trop peu parlé et qui constituera l'une des principales attractions de ces manœuvres.

« Au temps jadis, ce qu'on appelle aujourd'hui le raid avait mis en grand renom la cavalerie numide ; les Gaulois, hardis cavaliers, en opéraient aussi ; mais au moyen-âge la tradition se perdit et c'est à peine si on retrouve quelques expéditions du même genre dans l'histoire moderne jusqu'au moment de la guerre de sécession aux États-Unis. A ce moment, le général Sherman étonna le monde par son audace. Il s'agissait, en effet, pour lui de se mettre à la tête d'un escadron, d'une brigade, d'une division, selon le cas, et de s'élançant vers l'inconnu, sabre aux dents, pistolet au poing, toujours au galop, bataillant sans cesse contre des avant-postes, enlevant sur la route les bestiaux, poussant devant lui les troupeaux conquis, réquisitionnant les chevaux nécessaires pour remplacer les bêtes fourbues, ne prenant que le temps de débrider les sangles de la selle pour changer de monture, enlevant les grains, les fourrages, en un mot faisant le vide autour de l'armée ennemie et rentrant au camp après avoir dans un temps de galop vertigineux, qui parfois durait quinze jours, passé autour de chacune des positions occupées par l'adversaire.

« L'épreuve qui va être tentée par la ca-

valerie du 17° corps d'armée réussira certainement. Les chevaux tarbaïcs que montent nos dragons et nos chasseurs sont tout aussi capables que les mustangs américains de se plier à d'aussi rudes exigences. Quant aux soldats et aux officiers, ils attendent avec impatience le boute-selle. Souhaitons-leur une pleine réussite. »

UN CONCOURS

Le ministre de la guerre a décidé de mettre au concours un modèle de selle de troupe pour la cavalerie.

Les types présentés devront être déposés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1888 au magasin général du quai d'Orsay. Après examen, et s'il y a lieu, essais comparatifs, les modèles seront classés par le ministre, qui décernera :

Un prix de 5,000 francs au modèle classé le premier ;

Un prix de 2,000 francs au modèle classé le second ;

Un prix de 1,000 francs au modèle classé le troisième ;

Un prix de 500 francs à chacun des quatre suivants.

Les fabricants français sont seuls admis à prendre part à ce concours.

ENCORE L'ÉPIDÉMIE A VENDÔME

Depuis que le 10° chasseurs est rentré à la caserne, l'affection épidémique qui sévissait avant son départ au camp a de nouveau atteint un certain nombre d'hommes.

Il est question d'envoyer un escadron à Montoire et de faire camper le reste du régiment au Temple et près d'Areines.

CHRONIQUE LOCALE  
ET DE L'OUEST

Les manœuvres de la 21° division

Lieux d'étapes

65° RÉGIMENT

Point de départ : Nantes. Le 4 septembre, Vertou ; le 5, Clisson ; le 6, Mortagne ; le 7, Châtillon ; le 8, Noitierre ; le 9, repos.

Dislocation : Point de départ. Le 19 septembre, Doué ; le 20, Vihiers ; le 21, Cholet ; le 22, Clisson ; le 23, Nantes.

64° RÉGIMENT

Point de départ : Ancenis. Le 5 septembre, Beaupreau ; le 6, Vezin ; le 7, Argenton-Château ; le 8, Fay-l'Abbesse ; le 9, repos.

Dislocation : Point de départ. Le 19 septembre, Doué ; le 20, Gonnord ; le 21, Beaupreau ; le 22, Ancenis.

93° RÉGIMENT

Point de départ : La Roche-sur-Yon. Le 5 septembre, La Chaize-le-Vicomte ; le 6, Chantonay ; le 7, Pouzauges ; le 8, Bressuire ; le 9, repos.

Dislocation : Point de départ : Thouars.

— Si c'était le Potard ! si c'étaient les amis, préparant déjà une évasion !

Et, avec une émotion que rien ne saurait décrire, Rouget s'approcha et, faisant tourner son bras au-dessus de sa tête, il frappa à son tour sur la muraille un coup de poing si formidable que toute la cellule en retentit.

Quelques secondes après, un nouveau coup, plus discret fut frappé de l'autre côté.

Rouget répondit, et pendant un quart d'heure cette singulière conversation continua sans interruption.

C'était déjà une joie et une espérance pour cet infortuné que de savoir qu'un être humain échangeait avec lui ses impressions et ses pensées, même inconnues.

A la fin, Rouget, plus calme, pensa à ce voisin dont lui avait parlé Voit-Goutte et qui se disait innocent.

Ce voisin devait être son compagnon de voyage et d'épreuves.

D'avance, Rouget sentit pour lui une vive sympathie. C'était lui, sans doute, qui frappait ainsi à la muraille et répondait à ses appels.

Le jour vint, et le dialogue à travers le mur prit fin.

Vers cinq heures, Rouget entendit de nouveau le bruit des pas et des chaînes des forçats. Des portes s'ouvrirent et se fermèrent, des cris furent

poussés, la voix de Cogne-Dur retentit dans les corridors, et tout à coup, à cinq heures et demie, le garde apparut lui-même avec une gamelle.

Rouget contempla le garde aux premières lueurs de l'aube qui passaient à travers la petite lucarne.

C'était un homme de quarante-cinq ans environ, coiffé lui aussi d'un bonnet, et revêtu d'une veste courte et d'un pantalon de même couleur. Ses yeux étaient durs : il en jaillissait des éclairs. Son front était sillonné d'épaisses rides, et sa bouche disparaissait sous une moustache hérissée ne laissant voir que deux ou trois dents qui ressemblaient aux canines d'un bouledogue.

Dans sa main gauche, le garde tenait un énorme gourdin, et à la ceinture il avait un fonet.

Cogne-Dur qui avait vécu comme tous ses camarades, au milieu des forçats qu'il était chargé de faire travailler et de châtier au premier murmure, savait que sa vie dépendait de son énergie et qu'il n'avait à attendre des condamnés que la haine la plus profonde. Aussi se tensit-il toujours sur la défensive.

Il avait vu tant d'autres gardes tués par les forçats, écrasés sous des barges de bois ou sous des barriques, poussés dans le fleuve, ou broyés sous le coup des chaînes ! Il était si bien au courant des crimes atroces qui s'accomplissent au bagne ! Tant de fois il avait vu se dresser la guillotine au milieu des cours pour punir de

l'expiation suprême des révoltes intérieures !

Il faut avoir visité les anciens bagnes ou avoir lu les récits contemporains pour comprendre toute l'horreur de ces métiers.

Au seul aspect de Cogne-Dur, Rouget frémit !

Et pourtant, ce garde, préposé au service des nouveaux arrivés, des débutants, de ceux qui n'étaient pas encore en partance pour Cayenne, n'était pas plus sévère que bien d'autres, au contraire.

Cogne-Dur posa la gamelle et un morceau de pain sur la table, puis brandit son bâton comme pour en frapper le prisonnier.

Rouget se recula vivement jusqu'au mur.

— Numéro 36, dit le garde, prépare-toi à aller au préau.

Puis, il disparut.

Intérieurement, Rouget sentit une grande joie l'envahir. Il allait enfin revoir la lumière, aspirer l'air libre.

Une demi-heure après, le second garde, Voit-Goutte, d'un aspect moins repoussant que son confrère, ouvrit la porte de la cellule, et cria :

— En route, le 36 !

Rouget bondit comme un chat, et courut à la porte.

— Doucement, dit Voit-Goutte avec défiance. Donne tes pouces ; on va te mettre les menottes en attendant le ferrement de la couronne !

Rouget tendit docilement ses mains que le garde saisit et lia en un instant derrière le dos. Puis, la cellule n° 37 fut ouverte, et un jeune homme se présenta.

Ce jeune homme, c'était le voisin, le futur compagnon de route de Rouget pour Cayenne.

Celui-ci l'examina curieusement.

C'était un grand garçon, blond, entièrement rasé à son entrée à la prison, et d'une physionomie très douce et très avenante. Ses yeux bleus et profonds étaient entourés d'un large cercle noir, creusé par les larmes. Son front était haut, sa bouche fine et franche, ses dents blanches, sa taille droite, son allure leste et rapide.

En un clin d'œil, Rouget fut séduit, et son étonnement fut extrême de voir un tel homme en un tel lieu.

Le pauvre braconnier eut presque envie de dire :

— Il y a donc d'honnêtes gens ici ! Mais il se retint, car les apparences sont souvent trompeuses, et de grands assassins ont une apparence d'honnêteté et de franchise qui séduit et qui trompe.

(A suivre.)

Le 20 septembre, Noitierre; La Roche-sur-Yon, par voies ferrées.

#### 137<sup>e</sup> RÉGIMENT

Point de départ: Fontenay-le-Comte. Le 6 septembre, Bourneau; le 7, Saint-Pierre-du-Chemia; le 8, Bressuire; le 9, repos.

Dislocation: Point de départ: Thouars. Le 20 septembre, Bressuire; le 21, La Châtaigneraie; le 22, Fontenay-le-Comte.

#### 2<sup>e</sup> CHASSEURS A CHEVAL

Point de départ: Blain. Le 4 septembre, Nantes; le 5, Montfaucon et Montigné; le 6, Maulévrier; le 7, Bressuire; le 8, Bois-mé; le 9, repos.

Dislocation: Point de départ: Doué. Le 20 septembre, Chemillé; le 21, Montrevault et Pief-Sauvin; le 22, le Loroux-Bottereau; le 23, Nort; le 24, séjour à Nort; le 25, Blain; le 26, Redon; le 27, Malestroit; le 28, Josselin; le 29, Pontivy.

#### 3<sup>e</sup> DRAGONS

Point de départ: Blain. Le 4 septembre, Nantes; le 5, Clisson; le 6, Saint-Laurent-sur-Sèvre; le 7, Cerisay; le 8, Saint-Porchaire; le 9, repos.

Dislocation: Point de départ: Doué. Le 20 septembre, Vezins; le 21, Montfaucon et Montigné; le 22, Nantes.

#### ARTILLERIE

Point de départ: Vannes. Le 31 août, Theix; le 1<sup>er</sup> septembre, la Roche-Bernard; le 2, Savenay; le 3, Nantes; le 4, séjour à Nantes; le 5, Gorges; le 6, Mortagne; le 7, une partie à Châtillon et l'autre à Rorthays; le 8, une partie à Chiché et l'autre à Bressuire; le 9, repos.

Dislocation: Point de départ: Doué. Le 20 septembre, Vihiers; le 21, Cholet; le 22, Clisson; le 23, Nantes; le 24, séjour à Nantes.

Le 25, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> batterie, à Savenay; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> batterie, à Blain; le 26, la Roche-Bernard et Redon; le 27, Muzillac et Rochefort; le 28, Vannes.

#### AMBULANCE

Point de départ: Nantes. Le 5 septembre, Clisson; le 6, Mortagne; le 7, Châtillon; le 8, Bressuire; le 9, repos.

Dislocation: Point de départ: Doué. Le 20 septembre, Vihiers; le 21, Cholet; le 22, Clisson; le 23, Nantes.

#### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Seizième séance du 4 septembre 1887

1<sup>o</sup> Fusil Gras, à 200 mètres. Médaille, M. Rolland, Rémy; — épine-gle-insigne en vermeil, M. Bonneau.

2<sup>o</sup> Revolver d'ordonnance, à 30 mètres. Médailles, MM. Favaron et Milon.

Dix-septième séance, le dimanche 18 septembre 1887, à 2 heures du soir.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

Convaincu que, dans son monde, celui qui braille le plus fort a raison, le rédacteur adjoint du *Courrier* prend le ton le plus haut pour chanter la République. Malheureusement les faits sont plus éloquents; aussi on n'accepte pas argent comptant les affirmations du *Courrier* ni ses théories qui ne sont pas de son crû.

Laissons le pédagogue du *Courrier* raisonner, déraisonner, insulter à son aise. On discuterait longtemps ainsi sans résultat, et il finirait par croire que nous le prenons au sérieux. Nous devons éviter une telle illusion à ce scribe loquace.

#### LE CAS DE M. BENOIST

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, M. Benoist, conseiller général du canton de Baugé, est nommé receveur particulier à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

On se demande si, tout en étant agent de recettes, il restera conseiller général? Il n'y a pas incompatibilité de par la loi entre les fonctions de receveur particulier hors du département et celles de conseiller général.

Mais on se demande aussi comment M. Benoist pourra s'occuper, tout à la fois, des intérêts du canton de Baugé, qu'il est chargé de défendre, et de son bureau de recettes qu'il est obligé de garder.

Le voilà donc éloigné de plus de 200 lieues de ses électeurs, on ne le verra donc plus à Baugé ni au Conseil général, mais il reste quand même le représentant de ce canton?

On dit que M. Allain-Targé avait demandé au ministre des finances une place de trésorier-payeur général pour son ami, M. Benoist, mais tous les *blackboulés* républicains aux élections législatives ne sont pas encore casés. On a prié M. Benoist d'accepter une recette particulière en attendant mieux.

FONTEVRAULT. — Une rixe pour un motif futile s'est élevée, mardi, à la prison de Fontevault, entre deux détenus, Novicet et Ferkop. L'un d'eux ayant versé un baquet plein d'eau sur les pieds de l'autre, ils se sont disputés et en sont bientôt venus à se donner des coups de poing.

Pendant la lutte, Novicet a tiré son couteau de sa poche et en a porté un coup à Ferkop; comme la blessure est assez grave, le blessé a été conduit à l'infirmerie.

Le parquet et le juge d'instruction du tribunal de Saumur se sont transportés à la maison de détention de Fontevault et ont procédé à une enquête.

L'instruction de cette affaire se continue.

DOUÉ. — M. Benoist, professeur au lycée de Limoges, voyageant sur la ligne de l'Etat, était descendu, durant quelques minutes, à la gare de Doué, laissant une paire de bottines neuves dans le compartiment qu'il occupait avec le nommé Gélard, ouvrier terrassier.

A son retour, M. Benoist constatait que ses bottines avaient disparu ainsi que son compagnon de wagon.

Il s'empressa d'avertir le chef de gare en donnant le signalement du voleur qui fut arrêté à la sortie. On le trouva muni des bottines qu'il dissimulait sous son paletot. Le délit était flagrant; l'homme a été remis entre les mains de la gendarmerie qui l'a conduit à la prison de Saumur.

#### ANGERS.

Les réservistes du 135<sup>e</sup> de ligne sont arrivés lundi dernier de toutes parts et ont été immédiatement incorporés sans bruit ni incident. On a pu constater que l'opération de l'habillement s'est faite avec une rapidité plus grande que les années précédentes. En une heure et demie, chaque compagnie était fournie d'effets et les hommes avaient pris la tenue militaire.

Dans la journée de vendredi, les hommes ont été exercés à l'école de peloton, et samedi matin l'on entendait les détonations de l'exercice de tir.

Aujourd'hui lundi, le 135<sup>e</sup> a quitté Angers pour prendre part aux manœuvres du 9<sup>e</sup> corps.

Suicide à Angers. — Vendredi 2 septembre, M. Latrade, lieutenant en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, âgé de 57 ans, demeurant rue de Frémur, était aux bains des Lices, boulevard du Roi-René. Il était à peine entré dans son cabinet qu'on entendit un bruit inaccoutumé. Le propriétaire des bains accourut. Après avoir vainement frappé, il entra et trouva M. Latrade dans la baignoire, la tête hors de l'eau, rendant le sang par la bouche et par une blessure au crâne. M. le docteur Legludic, que l'on envoya quérir, ne put que constater la mort.

La police a procédé aux constatations légales. M. Latrade s'est tiré un coup de revolver dans la bouche. La balle a traversé le crâne et est allée frapper le mur, d'où elle a ricoché et s'est aplatie sur l'autre mur. Le revolver, de fort calibre, était au fond de la baignoire.

M. Latrade s'était présenté au bureau sans que rien pût faire soupçonner son funeste dessein. Cependant, on s'était aperçu d'une certaine incohérence de paroles. Il semblait en proie à l'obsession. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

Les électeurs du département des Deux-Sèvres sont convoqués au 25 septembre prochain, pour nommer un député en remplacement de M. Giraud, décédé.

Un grand Congrès viticole se tiendra à Mâcon les 20, 21 et 22 octobre prochain, pendant lequel seront étudiées les questions les plus intéressantes se rattachant à la culture de la vigne.

Le phylloxéra, défense des vignobles.

Reconstitution des vignobles.

Maladies: aurochnose, black-rot, mildew, oïdium, soûrriidié.

Insectes: vers blancs, hannetons, altises, gribouri, erinéum, etc., etc.

Accidents atmosphériques. Moyens d'en atténuer les effets.

Chlorose. Effets des engrais chimiques.

Mesures législatives, propres à empêcher la fraude et la falsification des vins.

Il y aura exposition et de nombreuses récompenses.

Pour les renseignements, s'adresser, avant le 25 septembre, à M. le président du syndicat agricole, rue du Pavillon, à Mâcon.

#### Publications de mariage.

Émile Williams, propriétaire, de Colombelles (Calvados), et Fernande-Adèle Verly, sans profession, de Saumur.

François-Alexandre Bernet, couvreur, de Bourges, et Marie-Albertine Murat, couturière, de Saumur.

Joseph-René Touzet, domestique, et Jeanne-Angèle Gaudicheau, sans profession, tous deux de Saumur.

Georges Verneau, chapelier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Eugénie-Louise Fayret, lingère, de Saumur.

Jean-Louis Lequoc, ferblantier, et Alphonse Sauton, couturière, tous deux de Saumur.

Émile-Jean-Marie Lecomte, négociant, de Saumur, et Maria-Rose-Victoire Godineau, sans profession, d'Angers.

#### Bibliographie.

##### HISTOIRE DES PREMIERS TEMPS DE L'ÉGLISE (1)

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation que la *Revue littéraire de l'Univers*, dans son numéro du 28 août, a donnée du dernier travail de M. le curé de Saint-Pierre.

L'écrivain dont nous annonçons le nouvel ouvrage est bien connu dans le monde littéraire, où ses précédents travaux lui ont assuré une place distinguée. Les *Lettres sur le Beau en littérature*, « le meilleur ouvrage peut-être, dit le P. Fontaine, qui ait été écrit sur ce sujet tant rebattu », ouvrage devenu classique dans un grand nombre de maisons d'éducation; le *Livre sur la Foi*, dont le R. P. Le Tallec faisait naguère un si grand et si juste éloge dans la *Revue littéraire de l'Univers*; les petits opuscules sur la religion, « pièces courtes, vives, étincelantes de verve et d'esprit », selon le mot de M<sup>r</sup> Freppel; *Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les quatre Évangélistes*, livre si doux, si pieux, si vivant, où l'auteur a su conserver l'accent des historiens inspirés, et garder leur ton inimitable, telles sont les œuvres par lesquelles M. l'abbé Mérit s'est fait connaître et a acquis le droit d'être placé au nombre de nos meilleurs écrivains.

Or, le nouvel ouvrage que nous annonçons est de tout point digne des précédents.

Quel est le but que s'est proposé l'auteur? Il nous l'indique lui-même dans son Avant-Propos: « ... Impuissant à composer de l'Église de Jésus-Christ une histoire entière, nous voudrions vous en présenter au moins les premières pages. Du reste, l'Église est si parfaitement une, que la connaître en un point de sa durée, c'est la connaître en tous les autres... Notre seul but étant d'affermir la foi du lecteur, d'éclairer et de réjouir sa piété, non de discuter sur des textes et des dates, nous suivrons pas à pas les *Livres inspirés par l'Esprit-Saint*... En cet ouvrage, il n'y a presque rien de nous, rien au moins qui soit entièrement de nous. Vous entendrez saint Luc, un admirable narrateur, racontant les merveilles qu'il a vues; vous lirez les parties principales des *Lettres des Apôtres*, avec quelques commentaires des plus illustres docteurs. Notre seule ambition, il est vrai qu'elle n'est pas petite, serait de n'avoir pas trop affaibli la force des textes sacrés, ni trop altéré leur beauté. »

Bien! à notre avis, et nous savons que de bons juges l'ont pensé comme nous, ce désir du pieux et habile écrivain ne pouvait être plus parfaitement rempli. Le mérite de la traduction paraît surtout là où la difficulté était plus grande et semblait vraiment insurmontable, dans les extraits des *Épîtres*, que l'auteur met sous nos yeux. Comment faire passer en français l'originalité puis-

(1) *Histoire des premiers temps de l'Église, d'après les Actes des Apôtres et les Épîtres*, par M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur. Saumur, Dézobry, 1 vol. in-8 de 340 pages. Prix: 5 fr. 75; le même, in-4 relié, 6 fr.

sante, le mouvement, l'éloquence de saint Paul, le majesté et l'énergique précision de saint Pierre. Or, cette partie est la plus remarquable peut-être de ce remarquable travail. Le chapitre sur l'*Apocalypse* nous a également beaucoup frappé.

« Avant de commencer ce travail, dit M. l'abbé Mérit, nous pensions connaître les *Actes et les Épîtres*, mais, dès les premières lignes, nous éprouvâmes quelles surprises Dieu ménage à qui scrute sa parole; heureuses et salutaires surprises, pleines de lumière et de joie. » Nous aussi, avant de lire cet ouvrage, nous pensions connaître les *Actes et les Épîtres*, et nous avons éprouvé les mêmes heureuses et salutaires surprises.

Nous souhaitons le même bonheur à ceux qui connaissent déjà ces livres admirables des *Saintes-Écritures*, nous le souhaitons aux âmes tièdes et indifférentes, dont la foi, engourdi ou éteinte, pourrait se réveiller à la lecture de ces belles pages; nous le souhaitons à tant de fidèles dévoués à l'Église, mais qui négligent trop souvent d'en étudier l'histoire. Ils y trouveraient pourtant profit et instruction, surtout dans l'étude de ces premiers temps qui devaient, suivant le mot de Bossuet, « donner la forme aux siècles futurs ».

Rien dans la vie de l'Église n'est plus intéressant que sa naissance et sa jeunesse; l'action de Dieu y éclate à chaque pas; on y voit clairement comment Dieu dirige son Église et la soutient au milieu de ses difficultés et de ses luttes, luttes qui semblent varier avec les siècles, mais qui au fond sont toujours les mêmes.

Aussi nous promettons à tous ceux qui voudront lire ce bon et beau livre qu'ils y trouveront un grand attrait et une source abondante d'édification.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### MARCHES D'ESCALIER USÉES

Il arrive souvent qu'on soit obligé de remplacer des marches d'escalier trop usées; on pourrait les conserver sans les retailer, et les rétablir dans leur état primitif par l'emploi d'une pâte molle composée de ciment et de silicate de potasse additionnée d'un tiers de sable de rivière tamisé.

On applique cette composition fraîchement préparée sur les parties usées après les avoir humectées de silicate de potasse, on donne la forme convenable avec la truelle et, au bout de six heures, la préparation est sèche. On a alors des marches d'escalier en parfait état et devant durer plus longtemps que la pierre neuve.

UN MISSIONNAIRE PROTESTANT, après avoir souffert pendant de longues années, de débilité nerveuse, d'affaiblissement, d'épuisement, d'impuissance et de tous les maux résultant de ce qu'on est convenu d'appeler les péchés de jeunesse, sans trouver dans l'emploi d'aucun remède connu le moindre soulagement, a fini par découvrir enfin, en voyageant à travers le Mexique, un remède très simple qui l'a guéri et sauvé d'une existence misérable, d'une mort prématurée.

Les personnes souffrant desdites maladies, qui enverront une enveloppe portant leur adresse à M. James Holland, Bloomsbury Mansions, Bloomsbury Square, Londres, Angleterre, recevront la recette gratis.

##### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 4 septembre 1887.

Versements de 86 déposants (16 nouveaux), 21,274 fr. 30.  
Remboursements, 19,488 fr. 35.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 38, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Jaux-Étoiles, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**INJECTION BROU**

UNICO-SYMBIENNE 40 ANS DE SUCCÈS

La seule guérissant, sans aucun adjoint, les écoulements anciens ou récents.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. la Flacon.

J. PÉREZ, Ph<sup>o</sup>, 107, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODÉT, propriétaire-gérant.

